



Question sur le préavis d'un mois en location

Par **murdoc**, le **26/09/2009** à **16:39**

Bonjour, rnvoilà je suis locataire,voulant quitter mon logement j'ai envoyé mon préavis a mon propriétaire. Ayant perdu mon emploi,je suis rentré via l'ANPE en formation qualifiante a l'AFPA pour déboucher sur un emploi, donc j'ai un mois de préavis au lieu de trois.enfin je pense?!rncar mon propriétaire ne l'entends pas de cette oreille et me retiens ma caution,et me demande de lui versé les autres mois!car pour lui l'entrée en formation ne rentre pas dans les critères pour avoir droit a un mois de préavisrnnqui des deux a raisons?rnmmerci beaucoup de vos reponses